

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 15 (1870)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

café, la troupe reçoit une soupe à la farine et au beurre ; les ordinaires laissent à désirer, parce que la proximité du marché aux bestiaux de Vienne a fait monter la viande à 32 kreutzer la livre, soit 1 franc 60 centimes le kilogramme.

Les officiers manquent de tout sous la tente, et en sont réduits à leur mince bagage de campagne. N'ayant rien pour s'organiser en mess, ils sont indignement exploités par les restaurateurs du voisinage. Le général Maroicic demande avec instance qu'il soit pris des mesures à cet égard. Il désire également que le train des équipages apporte au camp le pain et le bois, dont le transport à dos d'homme abîme les effets et entraîne une grande perte de temps, vu l'éloignement de l'unique magasin de distribution.

Les malades sont évacués sur les hôpitaux voisins ; une ambulance composée de quelques tentes reçoit les hommes dont l'état grave ne permet pas le transport et ceux qui sont atteints légèrement.

Pendant la quinzaine que tous les chevaux d'artillerie et de cavalerie ont passé au bivouac, les variations de température et le manque absolu de repos ont amené un déperissement général malgré un supplément d'avoine.

Le rapport exprime ensuite le regret que les cantonnements n'aient pu dépasser la rive gauche de la Leitha, les communes hongroises de l'autre rive s'étant obstinément refusées au logement militaire dont elles sont, du reste, dispensées par la loi.

---

#### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

##### VICTOR RUFFY †

C'est avec un sentiment de profonde tristesse partagée par le pays tout entier que nous portons à la connaissance de nos lecteurs de l'étranger, la nouvelle du décès de M. Victor Ruffy, chef du Département militaire fédéral en 1869, et appelé dans la dernière session des Chambres fédérales au poste éminent de président de la Confédération pour l'année 1870.

Victor Ruffy, dont le nom était promptement devenu le synonyme du magistrat intègre et du loyal confédéré, n'avait pas encore atteint sa 47<sup>e</sup> année lorsqu'il fut enlevé à sa famille et à ses amis, le 29 décembre dernier, à la suite d'une courte maladie. Moissonné dans toute la vigueur de l'âge et la maturité du talent, il promettait encore une carrière des plus utiles à son pays. M. Welti prédécesseur et successeur de Ruffy, comme chef du Département militaire, s'est fait l'organe du sentiment général en rappelant sur la tombe du défunt en termes éloquents et émus les nombreux titres de Ruffy à l'affection et à la reconnaissance de la Suisse toute entière.

---

**Confédération.** — Nous avons déjà signalé dans notre dernier numéro les articles du *Militär-Wochenblatt* sur le service des troupes de la Suisse romande lors du dernier rassemblement, ainsi que la sévérité et la promptitude avec les-

quelles la *France militaire* a relevé les appréciations aussi insolites qu'inconvenantes de la feuille berlinoise sur les chefs et sur l'armée d'un pays voisin et ami. Mais il y a plus encore, car à la grossièreté de la forme s'allie sans pudeur la fausseté des allégations.

N'ayant eu ni *attaché* ni *confidant* dans les états-majors du rassemblement, nous ne pouvons entrer en discussion avec le *Militär-Wochenblatt* sur le détail des journées successives de manœuvres. M. le colonel Borgeaud s'est du reste chargé de ce soin dans une série d'articles très complets communiqués au *Nouvelliste vaudois*. De telles discussions prennent d'ailleurs trop facilement un caractère *personnel* pour qu'il convienne à la *Revue* de manœuvrer sur ce terrain.

Tous ceux qui ont pris part au rassemblement comme acteurs ou spectateurs ont pu facilement en constater les côtés forts et les côtés faibles. Mais dans ce genre d'exercice les fautes même profitent comme les succès ; l'important est de les discerner, et pour les discerner sainement, il faut encore tenir grand compte de toute la part ressortissant du domaine de la « convention. » Tout dans de telles manœuvres est basé sur des *suppositions* ; impossible de juger sans les connaître. Les faits particuliers semblent souvent parfaitement absurdes sans cette *clef*, et quelque absurdes qu'ils se montrent parfois aux acteurs eux-mêmes, on est cependant obligé de se conformer au programme admis. Parler de la réussite ou non réussite de telle manœuvre, des succès ou des revers de tel ou tel chef plus en évidence dans un engagement, serait donc un travail plus puéril encore qu'épineux, dont nous nous abstiendrons et dont nous laissons volontiers le monopole aux fortes têtes du *Militär-Wochenblatt*.

Nos lecteurs comprendront aisément après ce que nous venons de dire que nous n'avons pas ajouté foi au bruit très persistant cependant qui attribuait à M. le colonel Hoffstetter la paternité des communications adressées à la feuille de Berlin. Point donc n'était besoin, pour nous du moins, de la déclaration qu'il a formulée sur ce point à la suite des articles de M. le colonel Borgeaud.

Toutefois, et par le fait même que M. Hoffstetter était entièrement étranger aux lettres du *Militär-Wochenblatt*, nous nous étonnons d'autant plus qu'ayant eu connaissance dès l'origine de ces dénigrements étudiés, il n'en ait fait rapport ni au chef du Département militaire fédéral son chef immédiat, ni aux officiers supérieurs du rassemblement ses collègues, pour aviser de concert avec eux au meilleur moyen d'obtenir satisfaction et redressement. En suivant cette ligne de conduite M. Hoffstetter eût montré qu'il comprenait toute l'étendue des devoirs qui lui incombent comme adjoint du Département militaire fédéral et chef du personnel, directement chargé de veiller de haut et d'un œil jaloux à l'instruction, à la discipline et à l'honneur de toute l'armée.

---

**Valais.** — Promotions militaires du Valais pendant le 4<sup>e</sup> trimestre 1869.

Arrondissement oriental : Capitaine : M. Guntren, Antoine, de Munster. Lieutenants : MM. Salamin, Auguste, de Luc, et de Chastonay, Gaspard, de Sierre. 1<sup>er</sup> sous-lieutenant : M. Walpen, Elie, de Binn.

Arrondissement central : 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de landwehr : M. Praplan, François, de Lens.

Arrondissement occidental : 1<sup>er</sup> ss-lieutenant : M. Brouzoz, Sévère, de St Gingolph.

**Genève, 50 décembre. (Corresp.)** — Je vous annonce que le Conseil d'Etat, dans sa séance du 24 courant, a accepté la démission de 3 de nos commandants de bataillon, savoir : MM. Demaurex, Félix, nommé le dit jour lieut.-colonel ; Chauvet, Marc-Louis, et Vaucher, Albert.

Le Conseil d'Etat a adressé des remerciements à ces trois officiers et particulièrement à M. Demaurex pour les bons services qu'ils ont rendus à nos milices ainsi que pour le dévouement et le zèle dont ils ont donné tant de preuves pendant leur carrière militaire. Ils ont été classés à l'état-major cantonal où leur

expériencce et leurs connaissances militaires pourront être encore avantageusement employées.

Le commandement du bataillon n° 20 a été remis à M. Zurlinden, Gaspard ; celui du bataillon n° 125 à M. Sordet, Adrien ; en attendant le remplacement de M. Vau-cher, le commandement du bataillon n° 66 L. a été confié provisoirement à M. le major Pasteur, Dd-Ch.

Dans l'infanterie du contingent fédéral, M. le lieutenant Chappuis, Ph. Hri, a été promu au grade de capitaine, et M. le 2<sup>e</sup> sous lieutenant Cless, Jn-Pierre, à celui de 1<sup>er</sup> sous lieutenant.

Dans l'infanterie de landwehr, ont été promus : au grade de major, M. Berguer, Ernest, précédemment capitaine. Au grade de capitaine, MM. les lieutenants Piguet, Jn-Fs ; Jaccard, Dd-Ls ; Bourdillon, André. Au grade de lieutenant, MM. les 1<sup>ers</sup> sous-lieutenants Muller, Diedrich ; Péclier, Joseph ; Berthoud, Marc-Henri ; Peter, Charles. Au grade de 1<sup>er</sup> sous-lieutenant, MM. les 2<sup>es</sup> sous-lieutenants Pallard, L.-Th. ; Malet, Ls-Hri ; Dentand, Philippe. Au grade de 2<sup>e</sup> sous lieutenant, l'adjudant Pattay, Jn-Ls.

La commission de réforme pour l'année 1870 a été placée sous la présidence de M. le colonel fédéral Linck, Jn Ant., inspecteur des milices.

Dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Etat a promu au grade de capitaine dans l'artillerie du contingent, M. le lieutenant Ch. Jæger, directeur des arsenaux.

Les nouvelles militaires sont rares dans ce moment ; je puis toutefois mentionner la mort bien regrettable de deux jeunes officiers qui nous ont été enlevés dans une semaine ; ce sont MM. le 1<sup>er</sup> sous-lieutenant Moré, Georges-Elie, et le lieutenant d'artillerie Junet, Alfred-Auguste.

---

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral (absent) ; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie ; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie (à Zurich).

---

## ANNONCES.

### IL SOLDATO ITALIANO ISTRUTTO NEI FASTI MILITARI DELLA SUA PATRIA

DALLE EPOCHE PIU REMOTE FINO AI NOSTRI GIORNI.

### DIZIONARIO STORICO, BIOGRAFICO, TOPOGRAFICO, MILITARE D'ITALIA

COMPILATO SULLA SCORTA DELLE PIU ACCREDITATE OPERE ANTICHE E MODERNE

dal lugotenente di fanteria Pio Bosi

già applicato allo Stato Maggiore del Dipartimento Militare di Napoli.

Il vient de paraître :

### L'ARMÉE SUISSE EN CAMPAGNE

I<sup>re</sup> Partie : DE LA GUERRE

par

E. ROTHPLETZ

colonel fédéral.

II<sup>e</sup> ÉDITION. — En vente chez tous les libraires. — PRIX : fr. 4.

La première édition de cet excellent ouvrage a été entièrement épousée en 3 mois. Chaque soldat suisse devrait posséder cet ouvrage.

(H. 3790.) Bâle. SCHWEIGHAUSER, libraire-éditeur.

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE. 3.